BULLETIN NATIONAL
de la royale fédération colombophile belge a.s.b.l.

Belgique - België
P.P. - P.B.
B-703

PIGEONS VOYAGEURS

BUREAU DE DEPOT
TOURNAI MASSPOST
P309983

Gaasbeeksesteenweg 52-54
1500 Halle

Bulletin de contact
trimestriel des
Colombophiles Belges

Avril - Mai - Juin

2014 nr.2

CHATEAUROUX 7/06/2014 : 18.204 VIEUX PIGEONS – 21.631 YEARLINGS
POITIERS 14/06/2014 : 12.377 VIEUX PIGEONS – 14.109 YEARLINGS

Dans ce numéro

Contenu.....2

Journées Nationales.....2-3

Allergique ?.....4

Modification art. 8 Règlement Sportif National.....4

Championnats Nationaux.....5-13

Critèrium des Jeunes 15

Bourges des Jeunes.....16

Info des entités provinciales

EPR LNL - Championnat de promotion 2014 16-17

Championnat 2014 19

Les textes publicitaires n'engagent que leur auteur et non la RFCB
Chaque auteur reste responsable de son article

Edition
Royale Fédération Colombophile Belge (a.s.b.l)

Editeur responsable
Van Bockstaele Stefaan
Gaasbeeksesteenweg 52-54
1500 Halle

Redaction
Christian Goulem

Redaction - Administration
Gaasbeeksesteenweg 52-54
1500 Halle
Tel.: (02) 537 62 11
Fax: (02) 538 57 21
www.rfcb.be

Tirage:
5.100 - Bulletin national
22.500 - Bondsblad

Abonnement postal pour la Belgique
€ 10,00
KBC BE79 4338 2420 0133

Lay-out et impression:
Rosseels Printing Company
Vaartstraat 74
B-3000 Louvain
Tél. : +32 16 23 60 01
Fax : +32 16 20 58 85
info@rosseels.eu
www.rosseels.eu

JOURNEES NATIONALES STUURBOORD - ANVERS

VENDREDI 14/11/2014

14h00 - 19h00 OUVERTURE de l'EXPOSITION
(via l'entrée Stuurboord)

Dans le Hall d'Entrée du bâtiment:
- Exposition de colombiers

Au 1er étage :
- Stands de la PRESSE colombophile et stands d'ARTICLES COLOMBOPHILES
- Stands des CLUBS des JEUNES
- Exposition des pigeons de la CHAMPIONS LEAGUE
- Exposition des pigeons des CLUBS des JEUNES

SALLE " New Orleans"
18h00 DINER pour les champions nationaux
(lors du diner : animation musicale avec Christoff)

Lors du diner :
REMISE des MEDAILLES d'OR, d'ARGENT et de BRONZE aux champions de Belgique 2014 (catégorie Vitesse, Petit ½ Fond et Jeunesse) & REMISE des PRIX à tous les CHAMPIONS NATIONAUX RFCB et AS-PIGEONS 2014 (catégorie Vitesse, Petit ½ Fond et Jeunesse)

Après le diner :
Soirée avec DJ

PROGRAMME PROVISOIRE
JOURNEES NATIONALES 2014

PROGRAMME PROVISOIRE

SAMEDI 15/11/2014

9h30 - 19h00 **OUVERTURE de l'EXPOSITION**
(via l'entrée Stuurboord)

Dans le Hall d'Entrée du bâtiment:
- Exposition de colombiers

Au 1er étage :
- Stands de la PRESSE colombophile et stands d'ARTICLES COLOMBOPHILES
- Stands des CLUBS des JEUNES
- Exposition des pigeons de la CHAMPIONS LEAGUE
- Exposition des pigeons des CLUBS des JEUNES

SALLE « New Orleans »

10h00 Remise des PRIX offerts par les FEDERATIONS ETRANGERES, des GRANDS-PRIX et des prix aux VAINQUEURS des CONCOURS NATIONAUX

11h00 Remise de la COUPE du ROI et du PRIX du ROI par le Représentant de sa Majesté le Roi Philippe

12h00 Distribution des PRIX du CRITERIUM des JEUNES et du BOURGES des JEUNES

13h00 Remise des MEDAILLES aux VAINQUEURS des concours nationaux par ZONE

15h00 Distribution des prix RFCB
"Châteauroux 07.06.2014",
"Poitiers 14.06.2014",
"Montluçon 21.06.2014"&
"Châteauroux 09.08.2014"

SALLE " New Orleans"

18h00 DINER pour les champions nationaux
(lors du diner : animation musicale avec Bart Kaëll)

Lors du diner :
REMISE des MEDAILLES d'OR, d'ARGENT et de BRONZE aux champions de Belgique 2014
(catégorie Grand ½ Fond à Grand-Fond et Général) &
REMISE des PRIX à tous les CHAMPIONS NATIONAUX RFCB et AS-PIGEONS 2014
(catégorie Grand ½ Fond à Grand-Fond et Général)

Après le diner :
Soirée avec DJ

ENTREE: 5,00EUR
(accès durant les deux jours)

Le nombre de participants aux dîners du vendredi- et du samedi-soir est limité !!!

Vous trouverez de plus amples informations dans la prochaine édition du Bulletin National.

Votre séjour à Anvers …

Hotel Holiday Inn (situé à proximité du Hall d'exposition Stuurboord) vous propose un forfait valable à partir d'une nuitée les 14 et/ou 15 novembre 2014.

Le forfait comprend:
- une nuitée pour 1 ou 2 personnes les vendredi 14 et/ou samedi 15 novembre sur la base d'une chambre single ou double, petit-déjeuner continental inclus.
➔ prix du forfait = 86,00EUR/nuitée.
La taxe de séjour de 2,95EUR par personne par nuit n'est pas incluse dans le prix.

Nous vous garantissons la réservation des 50 chambres jusqu'au 31 octobre 2014 .

Si vous êtes intéressés, utilisez le lien de réservation suivant http://goo.gl/QjDiqq et profitez du tarif préférentiel !

UNE SOLUTION POUR LES AMATEURS ALLERGIQUES

Les amateurs allergiques peuvent poursuivre l'exercice de leur hobby en faisant preuve d'un peu d'imagination. En regardant les photos ci-dessus, vous observez le colombier d'un amateur allergique qui joue, depuis 25 ans, à pigeons contre avis médical. Le colombier de 6 mètres de long, de 85 cm de profondeur et de 90 cm de hauteur repose sur des piliers d'un mètre de haut et est équipé de quatre doubles fenêtres. En plaçant des cloisons, le colombier peut se diviser en plusieurs parties, c'est ainsi qu'il est partagé en huit compartiments pour l'élevage hivernal et que huit couples y trouvent domicile.

Une fois l'élevage terminé, les pigeons partent après la première tournée chez un ami colombophile et les hâtifs peuvent rester au colombier. Par le passé, il arrivait que les jeunes déménagent après la saison (à la fin septembre) et que le colombier reste vide jusqu'en janvier. De cette manière, l'amateur n'entrait pas en contact avec les pigeons pendant 3 mois. Avant le début de la saison sportive, le colombier se divise en deux sections de telle sorte que l'amateur puisse jouer grâce au système de la porte coulissante.

Sous chaque fenêtre, une planche à constater coulissante est prévue permettant aux pigeons de rentrer au colombier par des clapettes. En ouvrant les fenêtres, les pigeons quittent le colombier. Lorsqu'il fait chaud, un moustiquaire est placé de telle sorte que les pigeons bénéficient de davantage de place et d'oxygène (voir photo).

L'amateur anversois propriétaire de ce colombier a démontré à plusieurs reprises qu'il est possible d'être champion avec un petit colombier.

Art. 8 Règlement Sportif National

Les membres de l'Assemblée Générale Nationale ont, en application de l'art. 35 des Statuts RFCB, approuvé la proposition de modification à l'art. 8 RSN :

Art. 8 RSN
Les concours (ou leur doublage) ne peuvent être envisagés qu'avec un minimum de 2 participants, ayant des numéros d'affiliation différents.

Dans une épreuve ne peuvent être organisés séparément que des concours pour vieux pigeons, pigeons d'un an (yearlings) et pigeonneaux.

Par doublages on entend :
- d'une part les doublages dans une autre catégorie (doublages horizontaux). Ce doublage est seul et uniquement autorisé pour pigeonneaux à partir du premier samedi de septembre
- D''autre part les doublages à un autre niveau, p.e. national, interprovincial, provincial, local (doublages verticaux).

Les doublages femelles ne sont plus autorisés sauf pour les concours internationaux

Pour les concours nationaux, les doublages dans une autre catégorie sont toujours interdits.

Les pigeons doivent obligatoirement être engagés dans leur catégorie (vieux, yearlings, pigeonneaux) en fonction de leur bague matricule.

Les vieux pigeons et les yearlings doivent OBLIGATOIREMENT participer aux concours :
- Dans leur propre catégorie avec un résultat séparé jusqu'à et y compris le week-end du concours national de Bourges II
- Vieux pigeons et yearlings confondus, avec un résultat unique, après le week-end du concours national de Bourges II, **à l'exception pour les concours nationaux organisés le premier et/ou deuxième week-end après le Bourges II**

et ce, SANS possibilité de doubler les yearlings dans les vieux pigeons.

Les doublages des pigeonneaux dans l'autre catégorie (vieux pigeons et yearlings confondus) sont autorisés à partir du premier samedi de septembre, sans pouvoir toutefois imposer au participant l'obligation de doubler.

La participation de yearlings à des concours provinciaux, interprovinciaux, nationaux et internationaux, organisés exclusivement pour des vieux pigeons, est interdite sous peine de déclassement et sanction.

Le non-respect des dispositions prévues par le présent article entraînera automatiquement le déclassement du pigeon et des poursuites à l'encontre de l'organisateur en question.

CHAMPIONNATS NATIONAUX 2014
DISPOSITIONS GENERALES

- **Pour les concours nationaux**, utilisés dans ces championnats, les résultats NATIONAUX, ZONAUX ou EP/EPR seront pris en considération, à l'exception toutefois pour le championnat grand-fond pour lequel seuls les résultats NATIONAUX seront pris en considération.
- Les résultats des concours inter-régions (avec des groupements étrangers) ne peuvent entrer en ligne de compte pour des championnats organisés au sein de la RFCB (national ou EP/EPR).
- **Pour tous les championnats dont les distances de participation se chevaucheraient, un même résultat ne sera pris en considération que pour UN SEUL CHAMPIONNAT.**
- **L'amateur endosse l'entière responsabilité des informations reprises sur son formulaire de participation. Il ne pourra ultérieurement rectifier les indications éventuellement erronées reprises sur son bulletin de participation et sera déclassé.**
  - **Seuls les palmarès COMPLETS seront pris en considération;**
  - **Seuls les concours AGREES peuvent être pris en considération;**
  - **Seuls les formulaires, les copies ou un lay-out identique à ceux-ci parus sur le site RFCB ou au Bulletin National seront considérés comme valables pour l'introduction des championnats nationaux. L'amateur est tenu de mentionner les places obtenues au résultat – exception faite pour LA SOUTERRAINE 30.08.2014 et GUERET 6.09.2014 (voir critères championnat national pigeonneaux).**

REGLEMENTATION

1. Rappel de l'article 89 du Règlement Sportif National

Il est porté à la connaissance des amateurs que l'article 89 du Règlement Sportif National est d'application et que le délai accordé pour faire rectifier un numéro de bague qui aurait été renseigné de façon erronée sur le résultat d'un concours est celui mentionné au résultat concerné.

2. Mutations

L'article 112 du Règlement Sportif National est d'application pour tous les championnats.

DELAIS

Introduction DES PALMARÈS ET DES RESULTATS au siège de la RFCB - Gaasbeeksesteenweg 52-54 – 1500 HALLE. Les résultats doivent uniquement être introduits pour les championnats de PETIT DEMI-FOND, VITESSE et JEUNES.

Date limite de l'introduction :
- Par la poste : 12 SEPTEMBRE 2014 - Date de la poste faisant foi.
- Par fax/Par mail/Dépôt au siège de la RFCB à Halle : 12 SEPTEMBRE 2014 à midi au plus tard.
Après cette date, aucune introduction, modification, rectification ne sera acceptée (même si un résultat fautif, un concours fautif, vitesse fautive, etc. ont été introduits).

CLASSEMENTS PROVISOIRES

Les classements provisoires seront publiés sur le site internet RFCB www.rfcb.be début octobre. Uniquement le résultat provisoire sera publié intégralement.
Le jour de la notification des résultats provisoires, des tableaux récapitulatifs par championnat, ayant permis d'établir le classement, seront publiés, sur le site précité.

ENVOI DES RESULTATS PROBANTS

Les résultats NATIONAUX, ZONAUX et EP/EPR ne doivent pas être présentés.
Pour les championnats de PETIT DEMI FOND, de VITESSE et des JEUNES, les résultats doivent être envoyés avec la fiche de participation.

CONTESTATIONS

Les contestations, réclamations et demandes d'informations relatives aux classements provisoires devront impérativement parvenir au siège de la RFCB, Gaasbeeksesteenweg 52-54, 1500 HALLE, dans un délai de 8 jours ouvrables après la publication sur le site RFCB.
Cette limite vaut également pour les envois par la poste, par fax, par e-mail,…..
Tout document parvenant à la RFCB (Halle) après cette limite ne sera pas pris en considération.

LITIGES

Tous les cas non prévus au présent règlement et les questions d'interprétation sont de la compétence exclusive et souveraine du CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE GESTION NATIONAL.

CALCUL

Le cœfficient sera calculé à 4 chiffres après la virgule. Le cinquième chiffre après la virgule determinera l'arrondi.

CHAMPIONNATS NATIONAUX 2014 - CHAMPIONNAT GENERAL

- Le **CHAMPIONNAT GENERAL** se jouera avec le 1er marqué, sur **17** concours, classement par 5, soit :
  2 concours de **GRAND FOND VIEUX** (au choix parmi les **7** concours internationaux)
  3 concours de **FOND VIEUX** (au choix parmi les **10** concours nationaux)
  2 concours **YEARLINGS, GRAND FOND ou FOND** (au choix parmi les **8** concours nationaux)
  2 concours de **GRAND DEMI-FOND VIEUX** (au choix parmi **8** concours nationaux)
  2 concours de **GRAND DEMI-FOND YEARLINGS** (au choix parmi **8** concours nationaux)
  2 concours **PIGEONNEAUX** (au choix parmi **6** concours nationaux)
  1 concours de **VITESSE** (au choix vieux ou yearlings)
  1 concours de **PETIT DEMI-FOND VIEUX ou YEARLINGS** (au choix)
  1 concours **PETIT DEMI-FOND PIGEONNEAUX** (au choix)
  1 concours **VITESSE PIGEONNEAUX** (au choix)

Dates de début/fin : voir championnat respectif
Pour les concours nationaux, dans ce championnat, les résultats NATIONAUX, ZONAUX ou EP/EPR seront pris en considération.
Pour le GRAND FOND VIEUX et le GRAND FOND YEARLINGS, seuls les résultats NATIONAUX seront pris en considération.

Introduction DES PALMARÈS ET DES RESULTATS (les résultats doivent uniquement être introduits pour les concours de petit demi-fond et de vitesse) au siège de la RFCB - Gaasbeeksesteenweg 52-54 – 1500 HALLE.
Date limite de l'introduction :
- Par la poste : 12 SEPTEMBRE 2014 - Date de la poste faisant foi;
- Par fax/Par mail/Dépôt au siège de la RFCB à Halle : 12 SEPTEMBRE 2014 à midi au plus tard.
Seuls les palmarès COMPLETS seront pris en considération.

Date	Concours	N = national Z= zonal EP/EPR	Nombre de pigeons participants	Prix 1er marqué	Coeff.	
20/6	PAU (vieux)	N				2 concours GRAND FOND
27/6	AGEN – Bordeaux (vieux)	N				
04/7	BARCELONE (vieux)	N				
11/7	ST.VINCENT (vieux)	N				
18/7	MARSEILLE (vieux)	N				
25/7	NARBONNE (vieux)	N				
01/8	PERPIGNAN (vieux)	N				

CHAMPIONNATS NATIONAUX 2014
CHAMPIONNAT GENERAL

Date	Concours	N = national Z= zonal EP/EPR	Nombre de pigeons participants	Prix 1er marqué	Coeff.	
31/5	LIMOGES (vieux)	N-Z-EP/EPR*				3 concours FOND VIEUX
07/6	VALENCE (vieux)	N-Z-EP/EPR*				
14/6	CAHORS (vieux)	N-Z-EP/EPR*				
21/6	MONTAUBAN (vieux)	N-Z-EP/EPR*				
28/6	MONTELIMAR (vieux)	N-Z-EP/EPR*				
05/7	LIMOGES (vieux)	N-Z-EP/EPR*				
12/7	LIBOURNE (vieux)	N-Z-EP/EPR*				
19/7	BRIVE (vieux)	N-Z-EP/EPR*				
26/7	JARNAC (vieux)	N-Z-EP/EPR*				
02/8	TULLE (vieux)	N-Z-EP/EPR*				
27/6	AGEN - Bordeaux (yearlings)	N-Z-EP/EPR*				2 concours YEARLINGS GRAND FOND (seuls resultats nationaux) OU FOND
04/7	ST. VINCENT (yearlings)	N-Z-EP/EPR*				
05/7	LIMOGES (yearlings)	N-Z-EP/EPR*				
12/7	LIBOURNE (yearlings)	N-Z-EP/EPR*				
19/7	BRIVE (yearlings)	N-Z-EP/EPR*				
25/7	NARBONNE (yearlings)	N-Z-EP/EPR*				
26/7	JARNAC (yearlings)	N-Z-EP/EPR*				
02/8	TULLE (yearlings)	N-Z-EP/EPR*				
31/5	BOURGES (vieux)	N-Z-EP/EPR*				2 concours GRAND DEMI-FOND VIEUX
07/6	CHATEAUROUX (vieux)	N-Z-EP/EPR*				
14/6	POITIERS - Vivonne (vieux)	N-Z-EP/EPR*				
21/6	MONTLUCON (vieux)	N-Z-EP/EPR*				
28/6	GUERET (vieux)	N-Z-EP/EPR*				
05/7	ARGENTON (vieux)	N-Z-EP/EPR*				
12/7	LA SOUTERRAINE (vieux)	N-Z-EP/EPR*				
02/8	BOURGES (vieux)	N-Z-EP/EPR*				
31/5	BOURGES (yearlings)	N-Z-EP/EPR*				2 concours GRAND DEMI-FOND YEARLINGS
07/6	CHATEAUROUX (yearlings)	N-Z-EP/EPR*				
14/6	POITIERS - Vivonne (yearlings)	N-Z-EP/EPR*				
21/6	MONTLUCON (yearlings)	N-Z-EP/EPR*				
28/6	GUERET (yearlings)	N-Z-EP/EPR*				
05/7	ARGENTON (yearlings)	N-Z-EP/EPR*				
12/7	LA SOUTERRAINE (yearlings)	N-Z-EP/EPR*				
02/8	BOURGES (yearlings)	N-Z-EP/EPR*				
02/8	BOURGES (pigeonneaux)	N-Z-EP/EPR*				2 concours PIGEONNEAUX
09/8	CHATEAUROUX (pigeonneaux)	N-Z-EP/EPR*				
16/8	ARGENTON (pigeonneaux)	N-Z-EP/EPR*				
23/8	TOURS (pigeonneaux)	N-Z-EP/EPR*				
30/8	LA SOUTERRAINE (pigeonneaux)	N-Z-EP/EPR*				
06/9	GUERET (pigeonneaux)	N-Z-EP/EPR*				
Au choix						VITESSE Vieux ou year.
Au choix						Petit ½ Fond Vieux ou year.
Au choix						Petit ½ Fond Pigeonneaux
Au choix						VITESSE Pigeonneaux

(*) indiquez le résultat choisi.

Dates de début/fin : voir championnat respectif

Nom et prénom : ……

Adresse : ……

Code postal : …… Localité : …… Tél. : ……

Numéro de licence RFCB : …… Date et signature : ……

CHAMPIONNATS NATIONAUX 2014
GRAND FOND, VIEUX ET YEARLINGS

Introduction DES PALMARÈS au siège de la RFCB - Gaasbeeksesteenweg 52-54 – 1500 HALLE.
Date limite de l'introduction :
- Par la poste : 12 SEPTEMBRE 2014 - Date de la poste faisant foi;
- Par fax/Par mail/Dépôt au siège de la RFCB à Halle : 12 SEPTEMBRE 2014 à midi au plus tard.
Seuls les palmarès COMPLETS seront pris en considération.

Le Championnat National de **GRAND FOND VIEUX (porteur d'une bague 2012 ou antérieure)** se jouera avec les 2 premiers marqués, **vieux** (1+2), classement par 5, sur **3** concours au choix parmi les concours nationaux suivants :
PAU du **20/6**, AGEN-Bordeaux (vieux) du **27/6**, BARCELONE du **4/7**, ST.VINCENT du **11/7**, MARSEILLE du **18/7**, NARBONNE (vieux) du **25/7** et PERPIGNAN du **1/8/2014**.
Seuls les résultats NATIONAUX seront pris en considération.

Date	Concours	N= national	Nombre de pigeons participants	Place 1er marqué	Place 2ème marqué	Coeff.	
20/6	PAU	N					
27/6	AGEN (Bordeaux)	N					GRAND
04/7	BARCELONE	N					FOND
11/7	ST.VINCENT	N					VIEUX
18/7	MARSEILLE	N					
25/7	NARBONNE	N					
01/8	PERPIGNAN	N					

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Localité :..... Tél. : .....

Numéro de licence RFCB : ..... Date et signature : .....

Le Championnat National de **GRAND FOND YEARLINGS** se jouera avec les 2 premiers marqués, **yearlings** (1+2), classement par 5, sur **2** concours au choix parmi les concours nationaux suivants :
AGEN-Bordeaux (yearlings) du **27/6**, ST.VINCENT du **4/7** et NARBONNE (yearlings) du **25/7/2014**.
Seuls les résultats NATIONAUX seront pris en considération.

Date	Concours	N= national	Nombre de pigeons participants	Place 1er marqué	Place 2ème marqué	Coeff.	
27/6	AGEN (Bordeaux)	N					GRAND
04/7	ST. VINCENT	N					FOND
25/7	NARBONNE	N					YEARLINGS

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Localité :..... Tél. : .....

Numéro de licence RFCB : ..... Date et signature : .....

CHAMPIONNATS NATIONAUX 2014
FOND, VIEUX ET YEARLINGS

Le Championnat National de **FOND VIEUX (porteur d'une bague 2012 ou antérieure)** se jouera avec les 2 premiers marqués, **vieux** (1+2), classement par 5, sur **4** concours au choix parmi les concours nationaux suivants :
LIMOGES du **31/05**, VALENCE du **07/06**, CAHORS du **14/06**, MONTAUBAN du **21/06**, MONTELIMAR du **28/06**, LIMOGES (vieux) du **05/07**, LIBOURNE (vieux) du **12/7**, BRIVE (vieux) du **19/07**, JARNAC (vieux) du **26/7** et TULLE (vieux) du **02/08/2014**.

Date	Concours	N = national Z= zonal EP/EPR	Nombre de pigeons participants	Place 1er marqué	Place 2ème marqué	Coeff.	
31/5	LIMOGES	N/Z/EP-EPR(*)					
07/6	VALENCE	N/Z/EP-EPR(*)					
14/6	CAHORS	N/Z/EP-EPR(*)					
21/6	MONTAUBAN	N/Z/EP-EPR(*)					FOND
28/6	MONTELIMAR	N/Z/EP-EPR(*)					VIEUX
05/7	LIMOGES	N/Z/EP-EPR(*)					
12/7	LIBOURNE	N/Z/EP-EPR(*)					
19/7	BRIVE	N/Z/EP-EPR(*)					
26/7	JARNAC	N/Z/EP-EPR(*)					
02/8	TULLE	N/Z/EP-EPR(*)					

* indiquez le résultat choisi

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Localité :..... Tél. : .....

Numéro de licence RFCB : ..... Date et signature : .....

Le Championnat National de **FOND YEARLINGS** se jouera avec les 2 premiers marqués, **yearlings** (1+2), classement par 5, sur **3** concours au choix parmi les concours nationaux suivants :
LIMOGES (yearlings) du **5/07**, LIBOURNE (yearlings) du **12/7**, BRIVE (yearlings) du **19/07**, JARNAC (yearlings) du **26/7** et TULLE (yearlings) du **02/08/2014**.

Date	Concours	N = national Z= zonal EP/EPR	Nombre de pigeons participants	Place 1er marqué	Place 2ème marqué	Coeff.	
05/7	LIMOGES	N/Z/EP-EPR(*)					
12/7	LIBOURNE	N/Z/EP-EPR(*)					FOND
19/7	BRIVE	N/Z/EP-EPR(*)					YEARLINGS
26/7	JARNAC	N/Z/EP-EPR(*)					
02/8	TULLE	N/Z/EP-EPR(*)					

* indiquez le résultat choisi

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Localité :..... Tél. : .....

Numéro de licence RFCB : ..... Date et signature : .....

CHAMPIONNATS NATIONAUX 2014
GRAND DEMI-FOND VIEUX ET YEARLINGS

Le Championnat National de **GRAND DEMI-FOND VIEUX (porteur d'une bague 2012 ou antérieure)** se jouera avec les 2 premiers marqués **vieux pigeons** (1+2), classement par 5, sur **5** concours au choix parmi les concours nationaux suivants :
BOURGES du **31/05**, CHATEAUROUX du **7/06**, POITIERS-Vivonne du **14/06**, MONTLUCON du **21/06**, GUERET du **28/06**, ARGENTON du **5/07**, LA SOUTERRAINE du **12/07** et BOURGES du **2/08/2014**.

Date	Concours	N = national Z= zonal EP/EPR	Nombre de pigeons participants	Place 1er marqué	Place 2ème marqué	Coeff.	
31/5	BOURGES	N/Z/EP-EPR(*)					
07/6	CHATEAUROUX	N/Z/EP-EPR(*)					GRAND
14/6	POITIERS- Vivonne	N/Z/EP-EPR(*)					DEMI-FOND
21/6	MONTLUCON	N/Z/EP-EPR(*)					VIEUX
28/6	GUERET	N/Z/EP-EPR(*)					
05/7	ARGENTON	N/Z/EP-EPR(*)					
12/7	LA SOUTERRAINE	N/Z/EP-EPR(*)					
02/8	BOURGES	N/Z/EP-EPR(*)					

* indiquez le résultat choisi

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Localité :..... Tél. : .....

Numéro de licence RFCB : ..... Date et signature : .....

Le Championnat National de GRAND DEMI-FOND YEARLINGS se jouera avec les 2 premiers marqués **yearlings** (1+2), classement par 5, sur **5** concours au choix parmi les concours nationaux suivants :
BOURGES du **31/05**, CHATEAUROUX du **7/06**, POITIERS-Vivonne du **14/06**, MONTLUCON du **21/06**, GUERET du **28/06**, ARGENTON du **5/07,** LA SOUTERRAINE du **12/07** et BOURGES du **2/08/2014**.

Date	Concours	N = national Z= zonal EP/EPR	Nombre de pigeons participants	Place 1er marqué	Place 2ème marqué	Coeff.	
31/5	BOURGES	N/Z/EP-EPR(*)					
07/6	CHATEAUROUX	N/Z/EP-EPR(*)					GRAND
14/6	POITIERS- Vivonne	N/Z/EP-EPR(*)					DEMI-FOND
21/6	MONTLUCON	N/Z/EP-EPR(*)					YEARLINGS
28/6	GUERET	N/Z/EP-EPR(*)					
05/7	ARGENTON	N/Z/EP-EPR(*)					
12/7	LA SOUTERRAINE	N/Z/EP-EPR(*)					
02/8	BOURGES	N/Z/EP-EPR(*)					

* indiquez le résultat choisi

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Localité :..... Tél. : .....

Numéro de licence RFCB : ..... Date et signature : .....

CHAMPIONNATS NATIONAUX 2014
PIGEONNEAUX - JEUNES

Introduction DES PALMARÈS ET DES RESULTATS (les résultats doivent uniquement être introduits pour les concours de petit demi-fond et de vitesse) **au siège de la RFCB - Gaasbeeksesteenweg 52-54 – 1500 HALLE.**
Date limite de l'introduction : - Par la poste : 12 SEPTEMBRE 2014 - Date de la poste faisant foi;
- Par fax/Par mail/Dépôt au siège de la RFCB à Halle : 12 SEPTEMBRE 2014 à midi au plus tard.
Seuls les palmarès COMPLETS seront pris en considération.

Le Championnat National pour **PIGEONNEAUX sur les concours nationaux** se jouera avec les 2 premiers marqués, **pigeonneaux**, classement par 5, sur **4** concours au choix parmi les concours nationaux suivants : BOURGES du **2/08**, CHATEAUROUX du **9/08**, ARGENTON du **16/08**, TOURS du **23/08**, LA SOUTERRAINE du **30/08** et GUERET du **6/09/2014**. Pour TOUS CES CONCOURS, l'amateur peut opter librement pour le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP/EPR. Il va de soi que, par concours, un seul résultat peut être pris en considération. **Pour le concours national de LA SOUTERRAINE du 30/08/2014 et de GUERET du 6/09/2014, l'amateur est prié de mentionner les vitesses minutes de ses deux premiers marqués. La RFCB comparera la place obtenue sur les divers résultats et prendra en considération le classement le plus avantageux. CETTE INTERVENTION NE VAUT UNIQUEMENT POUR LA SOUTERRAINE du 30/08/2014 et GUERET du 6/09/2014.**

Date	Concours	N = national Z= zonal EP/EPR	Nombre de pigeons participants	Place 1er marqué	Place 2ème marqué	Coeff.	PIGEONNEAUX SUR LES CONCOURS NATIONAUX
02/8	BOURGES	N/Z/EP-EPR(*)					
09/8	CHATEAUROUX	N/Z/EP-EPR(*)					
16/8	ARGENTON	N/Z/EP-EPR(*)					
23/8	TOURS	N/Z/EP-EPR(*)					
30/8	LA SOUTERRAINE	N/Z/EP-EPR(*)					
06/9	GUERET	N/Z/EP-EPR(*)					

* indiquez le résultat choisi

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Localité :..... Tél. : .....

Numéro de licence RFCB : ..... Date et signature : .....

CHAMPIONNATS NATIONAUX 2014 POUR LES JEUNES

Pour le championnat national pour les jeunes, les résultats doivent être envoyés avec les fiches de participation.

Le Championnat National pour les **JEUNES** est réservé exclusivement aux amateurs de **12 à 25 ans (date référence 01/04/2014) pouvant prouver qu'ils pratiquent le sport colombophile d'une manière TOUT A FAIT INDEPENDANTE et qu'il ne s'agit pas d'une reprise d'un colombier existant.**

A remporter avec le 1er marqué sur **5** concours au choix de l'amateur, avec une distance totale de minimum 500 km dans des concours organisés durant la période allant **du 3 mai 2014 jusqu'au et y compris le week-end avant le dernier concours national.** Un seul concours par week-end (pas de concours disputé en semaine à l'occasion de jour férié ou de kermesse) pourra être pris en considération, avec une participation minimale de 100 pigeons et d'au moins 10 amateurs par concours.

Date	Lieux de lâcher	Distance	Nombre de pigeons participants	Place 1er marqué	Coeff.

Nom et prénom : .....Année de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Localité : ..... Tél. : .....

Numéro de licence RFCB : ..... Date et signature : .....

ATTESTATION pour exactitude des prix renseignés
(nom et adresse de la société concernée et signature du Président ou du Secrétaire ou du Trésorier)

1 .....
2 .....
3 .....
4 .....
5 .....

CHAMPIONNATS NATIONAUX 2014
PETIT DEMI-FOND ET VITESSE

Introduction DES PALMARÈS ET DES RESULTATS au siège de la RFCB - Gaasbeeksesteenweg 52-54 – 1500 HALLE.
Pour tous les championnats de petit demi-fond et de vitesse, les résultats doivent être envoyés avec les fiches de participation.
Date limite de l'introduction :
- Par la poste : 12 SEPTEMBRE 2014 - Date de la poste faisant foi;
- Par fax/Par mail/Dépôt au siège de la RFCB à Halle : 12 SEPTEMBRE 2014 à midi au plus tard.
Seuls les palmarès COMPLETS seront pris en considération.

• **Le Championnat National de PETIT DEMI-FOND VIEUX (porteur d'une bague 2012 ou antérieure)** se jouera avec les 2 premiers marqués **vieux pigeons** (1+2), classement par 5, sur tous les concours, **à partir de 250,01 km jusque et y compris**
GIEN/CHATEAUDUN pour les EP néerlandophones
SALBRIS pour les EPR francophones
(sauf pour le Luxembourg : BOURGES/NEVERS/AUXERRE, pas de concours nationaux)
Ce championnat se jouera pour vieux pigeons uniquement **sur 5 concours** totalisant **une distance minimum de 1.250 km** durant la **période du 3 mai 2014 jusqu'au et y compris le week-end du concours national de Bourges II**. Un seul concours par week-end pourra être pris en considération avec une participation minimale de **150 pigeons** et d'au moins **15** amateurs par concours.

• **Le Championnat National de PETIT DEMI-FOND YEARLINGS** se jouera avec les 2 premiers marqués **yearlings** (1+2), classement par 5, sur tous les concours, **à partir de 250,01 km jusque et y compris :**
GIEN/CHATEAUDUN pour les EP néerlandophones
SALBRIS pour les EPR francophones
(sauf pour le Luxembourg : BOURGES/NEVERS/AUXERRE, pas de concours nationaux)
Ce championnat se jouera pour **yearlings** uniquement sur **5 concours** totalisant **une distance minimum de 1.250 km** durant la **période du 3 mai 2014 jusqu'au et y compris le week-end du concours national de Bourges II**. Un seul concours par week-end pourra être pris en considération avec une participation minimale de **150 pigeons** et d'au moins **15** amateurs par concours.

• Le Championnat National de **PETIT DEMI-FOND PIGEONNEAUX** sera disputé avec les deux premiers **pigeonneaux** marqués (1+2) à partir **du 14 juin 2014 jusqu'au et y compris le week-end avant le dernier concours national**, classement par 5, sur 5 concours **à partir de 250,01 km jusque et y compris**
GIEN/CHATEAUDUN pour les EP néerlandophones
SALBRIS pour les EPR francophones
(sauf pour le Luxembourg : BOURGES/NEVERS/AUXERRE, pas de concours nationaux)
totalisant une **distance minimum de 1.250 km**. Un seul concours par week-end (pas de concours disputé en semaine à l'occasion de jours fériés ou de kermesse) pourra être pris en considération, avec une participation minimale de
200 pigeons et d'au moins **15** amateurs par concours.

• Le Championnat National de **VITESSE VIEUX (porteur d'une bague 2012 ou antérieur)** se jouera avec les deux premiers marqués **vieux pigeons** (1+2), classement par 5, sur tous les concours **jusque 250,00 km**. Ce championnat se disputera uniquement avec des vieux pigeons sur **6** concours totalisant minimum **400 km** durant **la période du 5 avril 2014 jusqu'au et y compris le week-end du concours national de Bourges II**. Un seul concours par week-end (pas de concours disputé en semaine à l'occasion de jours fériés ou de kermesse) pourra être pris en considération, avec une participation minimale de **100 pigeons** et d'au moins **10** amateurs par concours.

• Le Championnat National de **VITESSE YEARLINGS** se jouera avec les deux premiers marqués **yearlings** (1+2), classement par 5, sur tous les concours **jusque 250,00 km**. Ce championnat se disputera uniquement avec des **yearlings** sur **6** concours totalisant minimum **400 km** durant **la période du 5 avril 2014 jusqu'au et y compris le week-end du concours national de Bourges II**. Un seul concours par week-end (pas de concours disputé en semaine à l'occasion de jours fériés ou de kermesses) pourra être pris en considération, avec une participation minimale de **100 pigeons** et d'au moins **10** amateurs par concours.

• Le Championnat National de **VITESSE PIGEONNEAUX** sera disputé avec les deux premiers **pigeonneaux** marqués (1+2) à partir **du 17 mai 2014 jusqu'au et y compris le weekend avant le dernier concours national**, classement par 5, sur **6** concours **jusqu'une distance maximum de 250,00 km** totalisant **minimum 400 km**. Un seul concours par week-end (pas de concours disputés en semaine à l'occasion de jours fériés ou de kermesses) pourra être pris en considération, avec une participation minimale de **200 pigeons** et d'au moins **15** amateurs par concours.

Participation au championnat NATIONAL

PETIT DEMI FOND VIEUX – PETIT DEMI FOND YEARLINGS – PETIT DEMI FOND PIGEONNEAUX – VITESSE VIEUX – VITESSE YEARLINGS – VITESSE PIGEONNEAUX (*)

Date	Lieu de lâcher	Distance	Nombre de pigeons participants	Place 1er marqué	Place 2ème marqué	Coeff.
					TOTAL	

Nom et prénom : ……

Adresse : ……

Code postal : …… Localité : …… Tél. : ……

Numéro de licence RFCB : …… Date et signature : ……

ATTESTATION pour exactitude des prix renseignés
(nom et adresse de la société concernée et signature du Président ou du Secrétaire ou du Trésorier)

1 ……
2 ……
3 ……
4 ……
5 ……
6 ……

(*) indiquez le championnat choisi

Laboratoire COLMAN SPRL

PREPARATIONS POUR LA CONDITION DES PIGEONS

Pilules Souveraines Vitaminées COLMAN
CNK: 0130401 (bte de 100) au prix de 9 €, CNK: 0081620 (bte de 500) au prix de 38 €, CNK: 0081638 (bte de 1000) au prix de 65 €
Contiennent 6 vitamines (B1, B2, B3, B6, B12, E) et de la lécithine de soja, indispensables pour un bon métabolisme et 7 plantes tonifiantes et digestives.

Capsules Souveraines Multivitaminées + Ginseng COLMAN
CNK: 0370320 (bte de 100) au prix de 9 €
Contiennent 10 vitamines (B1, B2, B3, B5, B6, B12, A, D3, E, C) et du ginseng qui combat le stress et la fatigue.

Antico X COLMAN (1/2 l)
CNK: 1429927 au prix de 9 €
Indiqué en cas de fientes liquides. Redonne entrain et appétit à vos pigeons.

Succes COLMAN (125 ml)
CNK: 3086444 au prix de 20 €
Contient du Fer, de l'Iode, des extraits minéraux pour une grande endurance.

Mugmo X COLMAN (30 ml) - Gouttes nasales -
CNK: 1429935 au prix de 9 €
Nettoie le nez, la gorge, le bec, évite les glaires et la contamination.

Collyre Noir (10 ml) - Gouttes pour les yeux -
CNK: 0099671 au prix de 9 €
Soin pour les yeux, coup de bec dans l'œil et œil larmoyant.

Tisane Souveraine COLMAN (100 g)
CNK: 0086975 au prix de 9 €
Composée de 20 plantes. Idéale en période d'élevage, concours, hiver et mue.

Bain Souverain COLMAN (200 g)
CNK: 0027904 au prix de 3 €
Pour un pigeon propre, bain désinfectant aux sels d'aiguilles de Pin.

Spécialités Colman en vente exclusive en pharmacies.
Indiquez au pharmacien le numéro de Code National (CNK).
Nos produits en détail sur notre site web: www.laboratoire-colman.be

Laboratoire COLMAN - Spécialités Colombophiles -
Rue de la Grande Louvière, 68-70 - 7100 La Louvière
Tel: 064/22.49.07 - Fax: 064/26.00.20 - lab.colman@skynet.be
R.C. Mons: 61.598 - TVA: BE 401.753.610
Compte financier: bpost: IBAN: BE20 0000 0260 5256 BIC: BPOTBEB1

LABORATOIRES
DOCTEUR VETERINAIRE DOMICENT

La complément indispensable à la santé parfaite de vos pigeons

DE NOUVEAU DISPONIBLE DANS TOUTES LES PHARMACIES DE BELGIQUE !

Excellent fortifiant traditionnel qui, chaque jour, assure et entretien la santé et la forme de vos pigeons et volailles.
Un produit employé depuis plus de 30 ans par tous les grands champions.

En vente uniquement dans les pharmacies..

Tous les renseignements que vous souhaitez vous seront envoyés sur simple demande aux Laboratoires Domicent
rue d'Havré 130 - 7000 Mons.
E-mail : labo-domicent@skynet.be

CHAMPIONNATS NATIONAUX 2014
AS-PIGEONS

Introduction DES PALMARÈS ET DES RESULTATS (les résultats doivent uniquement être introduits pour les concours de petit demi-fond et de vitesse) au siège de la RFCB - Gaasbeeksesteenweg 52-54 – 1500 HALLE.
Date limite de l'introduction :
- Par la poste : 12 SEPTEMBRE 2014 - Date de la poste faisant foi;
- Par fax/Par mail/Dépôt au siège de la RFCB à Halle :
12 SEPTEMBRE 2014 à midi au plus tard.
Seuls les palmarès COMPLETS seront pris en considération.

Pour TOUS les championnats AS-Pigeon PETIT DEMI-FOND et AS-Pigeon VITESSE,les résultats doivent être envoyés avec les fiches participation.

Le Chamionnats National AS-pigeon sejoue en 13 categories, compte tenu du n° de baque.

• en **VITESSE VIEUX (porteur d'une bague 2012 ou antérieure)**, les **6** meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10, dans des concours **jusque 250,00 km** maximum et avec une participation d'au moins **100** pigeons et d'au moins **10** amateurs participants par concours. Les 6 épreuves prises en considération devront totaliser un minimum de **400 km**. Ce championnat se disputera uniquement avec des **vieux pigeons**, pendant la période **du 5 avril 2014 jusqu'au et y compris le week-end du concours national de Bourges II.**

• en **VITESSE YEARLINGS** , les **6** meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10, dans des concours **jusque 250,00 km** maximum et avec une participation d'au moins **100** pigeons et d'au moins **10** amateurs participants par concours. Les **6** épreuves prises en considération devront totaliser un minimum de **400 km**. Ce championnat se disputera uniquement avec des **yearlings**, pendant la période **du 5 avril 2014 jusqu'au et y compris le week-end du concours national de Bourges II.**

• en **VITESSE PIGEONNEAUX**, les **6** meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10, dans des concours **jusque 250,00 km** maximum et avec une participation d'au moins **200** pigeons et au moins **15** amateurs participants par concours. Les **6** épreuves prises en considération devront totaliser un minimum de **400 km.** Ce championnat se disputera uniquement avec des pigeonneaux pendant la période **du 17 mai 2014 jusqu'au et y compris le week-end avant le dernier concours national,**

• en **PETIT DEMI-FOND VIEUX (porteur d'une bague 2012 ou antérieure)** les 5 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10, dans des concours **à partir de 250,01 km jusque et y compris**
GIEN/CHATEAUDUN pour les EP néerlandophones
SALBRIS pour les EPR francophones
(sauf pour le Luxembourg : BOURGES/NEVERS/AUXERRE, pas de concours nationaux)
et avec une participation d'au moins **200** pigeons et d'au moins **15** amateurs par concours. Les 5 épreuves prises en considération devront totaliser un **minimum de 1.250 km**. Ce championnat se disputera uniquement avec des vieux pigeons, pendant la période **du 3 mai 2014 jusqu'au et y compris le week-end du concours national de Bourges II.**

• en **PETIT DEMI-FOND YEARLINGS**, les **5** meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10, dans des concours **à partir de 250,01 km jusque et y compris**
GIEN/CHATEAUDUN pour les EP néerlandophones
SALBRIS pour les EPR francophones
(sauf pour le Luxembourg : BOURGES/NEVERS/AUXERRE, pas de concours nationaux)
et avec une participation d'au moins **200** pigeons et d'au moins **15** amateurs par concours. Les 5 épreuves prises en considération devront totaliser un **minimum de 1.250 km**. Ce championnat se disputera uniquement avec des yearlings, pendant la période **du 3 mai 2014 jusqu'au et y compris le week-end du concours national de Bourges II.**

• en **PETIT DEMI-FOND PIGONNEAUX**, les **4** meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10, dans des concours à partir de **250,01 km jusque et y compris**
GIEN/CHATEAUDUN pour les EP néerlandophones
SALBRIS pour les EPR francophones
(sauf pour le Luxembourg : BOURGES/NEVERS/AUXERRE, pas de concours nationaux)
et avec une participation d'au moins **200** pigeons et d'au moins **15** amateurs par concours. Les **4** épreuves prises en considération devront totaliser un **minimum de 1.000 km**. Ce championnat se disputera uniquement avec des pigeonneaux pendant la période du 1**4 juin 2014 jusqu'au et y compris le weekend avant le dernier concours national.**

• en **GRAND DEMI-FOND VIEUX (porteur d'une bague 2012 ou antérieure)**, les **4** meilleurs résultats NATIONAUX, ZONAUX ou EP/EPR (au choix de l'amateur) remportés par le même pigeon, classement par 10, sur **4** concours au choix parmi les concours nationaux suivants :
BOURGES du **31/05**, CHATEAUROUX du **7/06**, POITIERS-Vivonne du **14/06**, MONTLUCON du **21/06**, GUERET du **28/06,** ARGENTON du **5/07**, LA SOUTERRAINE du **12/07** et BOURGES du **2/08/2014**.

• en **GRAND DEMI-FOND YEARLINGS**, les **4** meilleurs résultats NATIONAUX, ZONAUX ou EP/EPR (au choix de l'amateur) remportés par le même pigeon, classement par 10, sur **4** concours au choix parmi les concours nationaux suivants : BOURGES du **31/05**, CHATEAUROUX du **7/06,** POITIERS -Vivonne du **14/06**, MONTLUCON du **21/06**, GUERET du **28/06,** ARGENTON du **5/07**, LA SOUTERRAINE du **12/07** et BOURGES du **2/08/2014**.

• en **GRAND DEMI-FOND PIGEONNEAUX**, les **4** meilleurs résultats NATIONAUX, ZONAUX ou EP/EPR (au choix de l'amateur) remportés par le même pigeon, classement par 10, sur **4** concours au choix parmi les concours nationaux suivants : BOURGES du **2/08**, CHATEAUROUX du **9/08**, ARGENTON du **16/08**, Tours du **23/08**, LA SOUTERRAINE du 30/08 et GUERET du **06/09/2014**.

• en **FOND VIEUX (porteur d'une bague 2012 ou antérieure)** , les **3** meilleurs résultats NATIONAUX, ZONAUX ou EP/EPR (au choix de l'amateur) remportés par le même pigeon, classement par 10, dans les concours nationaux de : LIMOGES du **31/05**, VALENCE du **07/06**, CAHORS du **14/06**, MONTAUBAN du **21/06**, MONTELIMAR du **28/06**, LIMOGES (vieux) du **05/07**, LIBOURNE (vieux) du **12/7**, BRIVE (vieux) du **19/07**, JARNAC (vieux) du **26/7** et TULLE (vieux) du **02/08/2014**.

• en **FOND YEARLINGS**, les **2** meilleurs résultats NATIONAUX, ZONAUX ou EP/EPR (au choix de l'amateur) remportés par le même pigeon, classement par 10, dans les concours nationaux de :LIMOGES (yearlings) du **5/07**, LIBOURNE (yearlings) du **12/7**, BRIVE (yearlings) du **19/07**, JARNAC (yearlings) du **26/7** et TULLE (yearlings) du **02/08/2014**.

• en **GRAND FOND VIEUX (porteur d'une bague 2012 ou antérieure)** , les **2** meilleurs résultats NATIONAUX, remportés par le même pigeon, classement par 10, dans les concours nationaux de : PAU du **20/6**, AGEN -Bordeaux (vieux) du **27/6**, BARCELONE du **4/7**, ST.VINCENT du **11/7,** MARSEILLE du **18/7**, NARBONNE (vieux) du **25/7** et PERPIGNAN du **1/8/2014**.
Seuls les résultats NATIONAUX seront pris en considération.

• en **GRAND FOND YEARLINGS**, les **2** meilleurs résultats NATIONAUX, remportés par le même pigeon, classement par 10, dans les concours nationaux de : AGEN-Bordeaux (yearlings) du **27/6,** ST.VINCENT du **4/7** et NARBONNE (yearlings) du **25/7/2014**.
Seuls les résultats NATIONAUX seront pris en considération.

CHAMPIONNAT NATIONAL AS-PIGEON

N° de bague ..... année..... Catégorie .....

Date	Lieux de lâcher	N = national Z= zonal EP/EPR (*)	Distance	Prix remportés	Nombre de pigeons participants	Coeff.
		N/Z/PE-SPE				
		N/Z/PE-SPE				
		N/Z/PE-SPE				
		N/Z/PE-SPE				
		N/Z/PE-SPE				
		N/Z/PE-SPE				
					TOTAL	

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Localité :..... Tél. : .....

Numéro de licence RFCB : ..... Date et signature : .....

ATTESTATION pour exactitude des prix renseignés (uniquement pour as-pigeon vitesse et petit demi-fond)
(nom et adresse de la société concernée et signature du Président ou du Secrétaire ou du Trésorier)

1 .....
2 .....
3 .....
4 .....
5 .....
6 .....

(*) indiquez le résultat choisi : - pour la catégorie GRAND FOND uniqement des résultats nationaux - pour les catégories FOND et GRAND DEMI-FOND indiquez N/Z/PE-SPE

Jeunes d'été 2014

CENTRE D' ELEVAGE DE PIGEONS LIMBURG BV

SIMONS FRERES & FILS RANSDAAL PAYS- BAS

Un bon conseil :
Commandez à temps

Les succès parlent d'eux-mêmes ! C'est aussi la raison pour laquelle on a répondu avec autant d' enthousiasme depuis quelques années à cette offre. C' est ainsi que beaucoup de demandes n' ont pu être satisfaites ces dernières années. Tout va toujours tellement vite ! C' est pourquoi nous vous conseillons de commander aujourd'hui encore. Donc, pas d' hésitations… ne perdez pas de temps ! Depuis de nombreuses années, de nombreux premiers prix ont été remportés aux Pays-Bas, en Allemagne, au Luxembourg, et en Hongrie, en Belgique, en France et à Taiwan avec des jeunes nés à la station d'élevage des frères SIMONS. La devise de la famille SIMONS :

"ELEVER-JOUER-GAGNER" !
Si vous voulez être le vainqueur de demain,
il faut commander des pigeons de
"classe extra"

La famille Nicolas Lerouge champions de France 2009, catégorie débutants, grâce à la station d'élevageBague en Or Pigeonneaux 2009 avec la femelle 1519116NL09 directe de la station d'élevage

2010, une année au sommet dans plusieurs pays avec les origines en or de la station d' élevage des frères Simons. Pas moins de 311 premiers prix ont été remportés dans divers pays. 43x Teletekst.

Classe extra jeunes d'été 2014

Pour renseignements en Belgique et en France:
Frederic Pechon
Home: (0033)0**322550270**
tous les jours de 18h00 a 20h00
Mobile:(0033)0**619847945**
du lundi au vendredi heures de bureau svp

INTERNATIONAAL KWEEKCENTRUM
'LIMBURG' Ransdaal - Nederland
Gebr. Simons & Zn, Termoors 45,
6311 BC Ransdaal - Nederland
Tel. 0031(0)43 4592444 - 1826
Fax. 0031(0)43 4592345
Email: info@gebrsimonsduivencenter.nl
Www.gebrsimonsduivencenter.nl

Une chance unique de vous procurer DES JEUNES d' été 2014 des producteurs en or du centre d'élevage des frères Simons

Par commande de 10 pigeons
(avant le 24 / 7 / 2014) vous recevrez
un 11e gratuitement

BON DE COMMANDE jeunes d'été 2014

Nom:_____
Prénom:_____
Rue:_____
Code Postale:_____
Commune: _____
Téléphone: _____
Date de la commande: _____
Signature :

Désire recevoir DES JEUNES d'été 2014 (livré franco domicile ou contre remboursement) Au prix de €50,00 par jeune
(+ €30,00 par commande / transport par nos soins)

Origines	Nombre Pièces	Nombre Mâle(s)	Nombre Femelle(s)
o Gebr. Janssen, Arendonk			
o Jan Aarden			
o Sjef van Wanroy			
o van Boxtel (Janssen)			
o C&G Koopman (€100,00)			
o Marcel Braakhuis			
o van Wanroy x Janssen			
o Jan Theelen			
o van de Wegen			
o Gebr. Simons (1e prix)			
o Gebr. Janssen x van der Wegen			
o Jean Hausoul (Epen)			
o Gebr. Simons Bordeaux			
o Jan van de Pasch (€100,00)			
o Heremans Ceusters (€100,00)			
Total			

Les livraisons seront effectuées suivant les dates de commande.
Livraisons: 3 semaine du mois d' aout.

Envoyez ce bon de commande par poste ou par fax à:
INTERNATIONAAL KWEEKCENTRUM 'LIMBURG' Ransdaal - Nederland
Gebr. Simons & Zn, Termoors 45, 6311 BC Ransdaal - Nederland
Tel. 0031(0)43 4592444 - 1826, Fax. 0031(0)43 4592345
Email: info@gebrsimonsduivencenter.nl, www.gebrsimonsduivencenter.nl

BELGICA DE WEERD

BON DE COMMANDE

LE CRITERIUM NATIONAL CLUB DES JEUNES 2014

Réservé uniquement à nos JEUNES MEMBRES !

Organisé pour la 1ère fois en 1995, à l'initiative des CLUBS DE JEUNES des entités provinciales, ce CRITERIUM est ouvert à **TOUS les jeunes amateurs du pays.**

Critères de participation

- Etre membre de la RFCB
- 2 catégories d'âge (âge au 31.12.2014) : de **6 à 20 ans** compris et
  de **21 à 30 ans** compris

CHAQUE MEMBRE d'une association doit répondre aux critères d'âge. Si vous jouez en association (tandem, tridem, …), c'est l'âge le plus élevé qui compte.

- sur **3** concours de **40 à 400 km** maximum
  - avec le **MÊME PIGEON**, prix par 4;
  - avec soit un pigeonneau, un yearling ou un vieux pigeon;
  - pas de nombre minimum de pigeons participant par concours;
  - uniquement sur des **concours organisés le week-end** (les jours fériés ne sont pas pris en considération);
  - un seul concours par week-end;
  - une seule participation par amateur accompagnée des résultats cachetés par la société.
- Prix obtenus entre le **17.05.2014 et le 31.08.2014**
- Le calcul du coefficient se fait à 4 chiffres après la virgule, sans arrondis.

Introduction DES PALMARÈS ET DES RESULTATS au siège de la RFCB - Gaasbeeksesteenweg 52-54 – 1500 HALLE.
Les résultats doivent uniquement être introduits pour les championnats de PETIT DEMI-FOND, VITESSE et JEUNES.
Date limite de l'introduction : - Par la poste : 12 SEPTEMBRE 2014 - Date de la poste faisant foi;
- Par fax/Par mail/Dépôt au siège de la RFCB à Halle : 12 SEPTEMBRE 2014 à midi au plus tard.
Seuls les palmarès COMPLETS seront pris en considération.

- Tous les participants sont classés et reçoivent un résultat.
- Communication du résultat complet lors des **JOURNEES NATIONALES d'ANVERS**.
  Les participants présents à Anvers reçoivent un souvenir à leur participation à ce « Critérium des Jeunes».
- Les 30 premiers lauréats des deux catégories **(6 à 20 ans et 21 à 30 ans)** reçoivent un très beau prix

CRITERIUM NATIONAL CLUBS DES JEUNES RFCB 2014

Nom et prénom : ……

Adresse : ……

Code postal : …… Localité : …… Tél. : ……

Année de naissance : ……

N° de licence RFCB : …… N° de bague : ……

Date Concours	Lieu de lâcher	Distance colombier	Prix remporté	Nombre de pigeons participants	Coeff.

Je soussigné, certifie que le participant pratique activement la colombophilie.

Signature du Président de la société ……

DOUBLAGE NATIONAL GRATUIT
POUR LES JEUNES et POUR LES DEBUTANTS
sur le concours de BOURGES du 2 août 2014.
Fondé par le groupe de travail du Club de Jeunesse – Anvers

En collaboration avec la **RFCB** et la direction de **l'Entente Belge**, il y aura à nouveau cette année un **DOUBLAGE NATIONAL GRATUIT** pour les jeunes amateurs de moins de 30 ans (année de naissance 1984) et pour les débutants (membre depuis 3 ans) **pour toute la BELGIQUE**.

Qui peut participer ?
- Chaque colombophile jouant de manière autonome, en règle avec la RFCB, âgé de moins de 30 ans (année de naissance 1984) peut participer **sans frais**. Les jeunes tandems, tridems, …. qui remplissent toutes les conditions d'âge peuvent également participer.
- Chaque débutant, affilié depuis 2012.

Le doublage national est applicable uniquement pour le concours des **pigeonneaux**. Le concours par zone ne sera pas pris en considération. Le poulage n'est **pas autorisé** pour ce doublage.

Comment participer ?
Les bureaux d'enlogement recevront des listes d'inscription de l'Entente Belge. ***L'amateur, désirant participer à ce doublage doit donc le signaler au responsable lors de l'enlogement.***

Ces listes d'inscription seront transmises, via le groupement provincial, par fax ou par courrier, à
Madame Violette GODITIABOIS – Planche 8 – 7880 FLOBECQ – Fax. 068/44.88.62

Pour le reste, les instructions de l'organisateur national sont d'application.
Chaque participant, répondant aux conditions, recevra **GRATUITEMENT** un résultat de l'Entente Belge.

Les prix :
Par province : 1 trophée au 1er marqué
4 trophées supplémentaires pour les quatre premiers-marqués suivants.

Prix d'honneur : 1 trophée offert par la RFCB

Les gagnants seront avertis et invités personnellement à la **distribution des prix qui aura lieu lors des Journées Nationales 2014**.

CHAMPIONNAT DE PROMOTION
Entité Provinciale Regroupée Liège/Namur/Luxembourg

Championnat ouvert à tous les amateurs **affiliés à la RFCB en 2014** dont les colombiers se situent sur le territoire de **l'Entité Provinciale Regroupée de Liège, de Namur et du Luxembourg.**

1ère liste rentrée à la RFCB à partir de **2010** ou moins de 25 ans.

1. Par catégorie
Se joue avec les deux premiers marqués (à vieux, yearlings ou pigeonneaux), classement par 4, sur trois concours (6 points à emporter).
Un seul concours sera pris en considération par week-end.
- **En vitesse**
  Ce championnat se jouera :
  - Pour Liège/Namur : sur des étapes jusque 250,00 kms.
  - Pour le Luxembourg : jusque Troyes (y compris).
- **En demi-fond**
  Ce championnat se jouera :
  - Pour Liège/Namur : sur des étapes de 250,01 kms jusque Limoges (non compris).
  - Pour le Luxembourg : de Auxerre à Vichy (y compris).
- **En fond**
  Ce championnat se jouera :
  - De Limoges à Barcelone.

2. Championnat général de promotion Ent. Prov. Reg.
Le championnat général sera calculé sur base de la somme des points obtenus dans les trois catégories (vitesse, demi-fond et fond) à savoir, 18 points possibles. En cas d'égalité, les coefficients obtenus seront prépondérants.

3. Participation - Nombre de pigeons
Le nombre de pigeons n'est pas déterminé. L'amateur choisira le coefficient lui étant le plus favorable. Seuls les résultats officiels pourront être utilisés.

4. Remise des prix
La date et le lieu de la remise des prix sont encore à déterminer. La présence du lauréat est indispensable pour enlever son prix.

5. Remarques
➔ Les classements incomplets seront pris en considération.
➔ Chaque pigeon renseigné devra être pris en considération dans sa propre catégorie (pas de doublage).
➔ Les amateurs devront fournir à la demande, les résultats originaux des concours justifiant leurs classements. Seuls les résultats originaux sont valables, les copies ne seront pas acceptées.
➔ Tous les résultats rectifiés doivent être signés pour exactitude par le classificateur.
➔ Si le numéro de la bague est incomplet ou ne figure pas sur le résultat, celui-ci sera considéré comme nul. Seul le bordereau d'inscription établi à l'enlogement sera éventuellement pris en considération comme élément pouvant justifier une rectification au résultat du numéro de bague qui aurait été renseigné de façon erronée.
➔ Le résultat provisoire des championnats sera adressé à tous les participants. Les réclamations à ce sujet sont à introduire à la centralisation administrative endéans un délai fixé au résultat provisoire. Celles-ci ne pourront néanmoins concerner d'éventuelles modifications aux données reprises au bulletin de participation rentré par l'amateur.
➔ L'amateur endosse l'entière responsabilité des informations reprises sur son formulaire de participation.
➔ L'amateur ne pourra plus rectifier les indications éventuellement erronées reprises dans son bulletin de participation et sera classé selon les données correctes y figurant.

6. Bulletin de participation
Les bulletins de participation sont à votre disposition **au siège national de la RFCB/Administration** et **seront**, en outre, publiés sur le site Internet de la RFCB (www.rfcb.be).
Les bulletins de participation devront être introduits a**u siège national de la RFCB/Administration**, Gaasbeeksesteenweg 52-54, 1500 Halle et **en notre possession au plus tard le dernier vendredi de septembre avant 12h00 (midi).**
Tout palmarès rentré après cette limite ne sera, en aucun cas, pris en considération.

7. Classement
Le classement est établi par addition des coefficients.

$$\text{Coefficient : } \frac{\text{prix remporté} \times 100}{\text{nombre de pig. enl.}}$$

En cas d'égalité, les pigeons seront classés grâce à leur coefficient calculé à la troisième décimale.

8. Litiges
Tous les cas non prévus au présent règlement et les questions d'interprétation sont de la compétence exclusive du comité de promotion de **l'Ent. Prov. Reg.**

CHAMPIONNAT DE PROMOTION 2014 -
EPR LNL (Liège-Namur-Luxembourg) - Formulaire de participation

VITESSE

		Date	Etape	Organisateur	Nombre de pigeons	Place du 1er marqué	Place du 2ème marqué	Nombre de prix
1	VIEUX							
2								
3								
1	YEARLINGS OU PGX							Nombre de prix
2								
3								

Nom et adresse:

Licence:

Nombre total de prix	

1/2 FOND

		Date	Etape	Organisateur	Nombre de pigeons	Place du 1er marqué	Place du 2ème marqué	Nombre de prix
1	VIEUX							
2								
3								
1	YEARLINGS OU PGX							Nombre de prix
2								
3								

Nom et adresse:

Licence:

Nombre total de prix	

FOND

		Date	Etape	Organisateur	Nombre de pigeons	Place du 1er marqué	Place du 2ème marqué	Nombre de prix
1	VIEUX							
2								
3								
1	YEARLINGS OU PGX							Nombre de prix
2								
3								

Nom et adresse:

Licence:

Nombre total de prix	

DATE LIMITE D'INTRODUCTION: dernier vendredi de septembre avant 12h00 (midi) SIEGE RFCB

LA STATION D'ELEVAGE VOUS OFFRE SES PIGEONNEAUX D'ETE

Le prix par pigeonneau d'été s'élève, pour la Belgique à € 25 + € 17,5 par commande pour les frais d'expédition.
Pour la France: € 25 par pigeonneau,
+ € 25 de frais d'expédition par commande:

Nous garantissons :

1. la parfaite santé des jeunes pigeons au moment de l'expédition;
2. les conditions naturelles et optimales dans lesquelles nos pigeonneaux sont élevés ;
3. l'excellente origine des pigeonneaux et la sélection sévère de tous les reproducteurs qui vivent à la Station d'Elevage ;
4. le sérieux avec lequel chaque commande est préparée et exécutée.

Communication importante concernant les commandes livrées en Belgique

Nous demandons à nos clients belges de payer la commande avant la livraison. Si vous voulez recevoir votre commande très rapidement (endéans les 10 jours ouvrables) nous vous prions de payer votre commande en même temps que l'envoi de votre bon de commande.
Payement à effectuer au compte postal
IBAN: BE63 0000 0427 8508
BIC: BPOTBEB1
de Natural Granen – 2900 Schoten.
S'il n'y a pas d'urgence, vous pouvez attendre la réception de votre certifi cat d'inscription avec les directives concernant le payement.
En cas d'annulation de la commande par le client, le montant versé sera remboursé dans les 10 jours.

AMIS FRANÇAIS ATTENTION

Nous prions les clients français d'effectuer en même temps que l'envoi de leur bon de commande, le paiement en joignant directement au bon de commande un chèque libellé au nom de Natural Granen.
Nous prions aimablement les clients français de nous communiquer leur numéro de téléphone pour faciliter la livraison par express par France Express.

Mon numéro de licence RFCB: .....

(Ceci concerne seulement les colombophiles belges)

BON DE COMMANDE

A renvoyer sous enveloppe à

STATION D'ELEVAGE NATURAL

R. Delbekestraat 165 - B - 2980 St. Antonius-Zoersel - Belgique
Tél: 0032 3 383 08 31 - Fax: 0032 3 383 08 22
e-mail: info@breedingstation.com

PIGEONNEAUX D'ETE 2014

Le soussigné désire recevoir, remis à domicile au prix de **€ 25,-** par pigeonneau commandé + **€ 17,5** par commande pour les frais d'expédition.
Pour la France: € 25,- par pigeonneau + **€ 25,-** de frais d'expédition par commande.

Nombre total des pigeonneaux désirés: .....
/ soit ..... mâle(s), ... femelle(s)
(Pour des pigeonneaux si jeunes, il est bien entendu impossible de garantir à 100% le sexe.)

Livraison : juillet - août *(marquer ce qui est désiré)*

Je désire recevoir, dans la mesure du possible, des sujets du courant sanguin de base (marquer ce qui est désiré):

		MALE	FEMELLE
V/DF	JANSSEN GEBR.		
V/DF	LEUS		
V/DF	MARCELIS		
V/DF	PAUWELS F.		
V/DF	GEERINCKX (SOONTJENS)		
V/DF	TOURNIER		
V/DF	VAN DYCK		
V/DF	WOUTERS L.		
DF	ENGELS J. & J.		
DF	FABRY		
DF	GEERTS W.		
DF	GRONDELAERS J.		
DF	HOREMANS		
DF	HOUBEN J.		
DF/F	AELBRECHT (DE RAUW-SABLON)		
DF/F	HUYSKENS-VAN RIEL		
DF/F	MEULEMANS K.		
DF/F	ROOSENS		

		MALE	FEMELLE
DF/F	DE SCHEEMAECKER		
DF/F	VANDENABEELE		
DF/F	THONE J.		
DF/F	TOYE S.		
F	AARDEN J.		
F	BOSTYN		
F	BRICOUX		
F	CATTRYSSE		
F	DELBAR		
F	DE SMET-MATTHYS		
F	SION		
F	STICHELBAUT		
F	VANBRUAENE		
F	VAN DER ESPT		
F	VANHEE		
F	VAN SPITAEL		
F	VAN WANROY		
V/DF	WUYTS-COMINES - PIGEONS BLANCS		

V = vitesse - DF = demi-fond - F = fond

Si vous n'avez pas une préférence pour une race précise et préférez nous laisser le choix, soulignez alors ce que vous jouez comme distance:

vitesse - demi-fond - fond

Nom et adresse (en majuscules): N° de client: .....

.....

.....

(.....) .....

N° Téléphone: .....

Date: ..... Signature: .....

Règlement du CHAMPIONNAT 2014
SECTEUR 3 EPR Liège-Namur-Luxembourg

1- Tout colombophile détenteur d'une licence RFCB en règle, ayant son colombier sur le territoire de la Province de Luxembourg et étant affilié à une société de la section, peut participer à ce championnat.
2- Le championnat se joue aux 1° et 2° marqués (catégorie vitesse vieux et yearlings, demi-fond vieux et yearlings, pigeonneaux) sur les concours avec lâcher en France à raison de **un** concours par catégorie de pigeons et par semaine repris au programme du groupement Luxembourgeois (résultat secteur Luxembourg) ainsi que sur les doublages secteur Luxembourg (premier pigeon classé par amateur) des concours nationaux et internationaux désignés ci-dessous pour les catégories fond vieux et fond yearlings.
3-Le championnat provincial se joue sur le meilleur classement dans les **5** catégories suivantes :
VITESSE V+Y - DEMI-FOND V+Y - FOND Vieux - FOND Yearlings - PIGEONNEAUX.
4- Le championnat sera calculé par le comité secteur 3 EPR L-N-L sur le résultat secteur Luxembourg.
Respect des articles 91 et 112 du Règlement Sportif National.

1-Championnat :

Pour ce championnat, chaque résultat secteur Luxembourg doit compter au minimum **50 pigeons engagés par minimum 4 amateurs** et les classements doivent être établis d'après le critère de **1 prix par 4 engagés** avec excédent éventuel, tirage au sort exclu. Le résultat repris sera celui du secteur Luxembourg.

Vitesse Vieux et Yearlings :

Au plus de prix avec **les deux premiers marqués** et chaque pigeon dans sa catégorie sur les concours de Châlons du 13/04, Saint-Dizier du 20/04 et du 27/04, ARCIS/AUBE du 04/05 et TROYES du 11/05. SOIT 20 prix possible.

Demi-fond Vieux & Yearlings :

Au plus de prix avec **les deux premiers marqués**, et chaque pigeon dans sa catégorie sur les concours de AUXERRE du 18/05 et du 13/07, NEVERS du 25/05, BOURGES du 01/06, MOULINS du 15/06 et Vichy du 29/06. SOIT 24 prix possible.

Fond - Catégorie VIEUX (Deux ans et +):

Au meilleur classement **du premier pigeon constaté** sur les concours de LIMOGES du 07/06, BORDEAUX du 21/06, MONTELIMAR national du 28/06 et NARBONNE national du 25/07 avec classement = Secteur Luxembourg. SOIT 4 prix possible.

Fond - Catégorie YEARLINGS

Au meilleur classement **du premier pigeon constaté** sur les concours de LIMOGES du 07/06, de BORDEAUX du 21/06 et NARBONNE national du 25/07 avec classement = Secteur Luxembourg. SOIT 3 prix possible.

PIGEONNEAUX

Au plus de prix avec **les deux premiers marqués** sur tous les concours pour pigeonneaux du 15/06 au 14/09 excepté les cinq entrainements d'ETAIN pour le groupement sud. SOIT 28 prix possible.

2-Prix spécial Salbris EPR L-N-L :

L'EPR L-N-L organise deux concours sur Salbris le 5 et le 12 juillet 2014 en catégorie pigeonneaux, yearlings et vieux. Un championnat spécial se fait au plus de prix sur les 1° et 2° marqués dans chacune des trois catégories. SOIT 12 prix possible. Ces prix seront calculés par le comité secteur 3 EPR L-N-L sur le résultat secteur Luxembourg.

3-Prix spéciaux pour DEBUTANTS :

Est considéré comme débutant :
- L'amateur colombophile âgé minimum de huit ans, qui depuis 2012 a introduit pour la 1° fois une liste au colombier, soigne ses pigeons, les enloge, les constate, ce qui est attesté par les responsables de la société.
- Tout débutant ayant son colombier sur le territoire de la Province de Luxembourg et étant en règle de cotisation peut participer à ce championnat. En cas d'égalité, les ex-aequo seront départagés par le plus petit total obtenu en additionnant les différentes places acquises par le pigeon. Chaque débutant ne pourra recevoir qu'un seul prix.

Ces prix seront calculés par le comité secteur 3 EPR L-N-L sur le résultat secteur Luxembourg.
YEARLINGS : au plus grand nombre de prix remportés par le même pigeon.
PIGEONNEAUX : au plus grand nombre de prix remportés par le même pigeon.

4-Prix spécial concours NATIONAUX pigeonneaux :

Au plus de prix avec **les deux premiers marqués**, dans la catégorie **pigeonneaux** sur les concours de Bourges du 02/08, Châteauroux du 09/08, Argenton du 16/08, La Souterraine du 30/08 et Guéret du 06/09. SOIT 10 prix possible. Ces prix seront calculés par le comité secteur 3 EPR L-N-L sur le résultat secteur Luxembourg.

5-Récompense :

1 - Aux **10 premiers** du classement général.

2 - Au premier du classement sur les concours de Salbris.

3 - Trois prix en objet de même valeur seront attribués. Un au lauréat du classement « Yearlings », un aux deux premiers lauréats du classement « Pigeonneaux ». Un lauréat, tout en gardant son classement, ne peut recevoir qu'un seul prix, le prix éventuellement excédent sera attribué au débutant figurant à la place suivante au classement.

4 - Au premier du classement sur les concours nationaux pigeonneaux.

Remarques :

Le championnat sera calculé par le comité secteur 3 EPR L-N-L à partir du résultat secteur Luxembourg.

Le meilleur classement d'un pigeon s'exprime par le plus petit coefficient obtenu en multipliant le nombre de places acquises du pigeon par 100 et en divisant ce produit par le nombre de pigeons inscrits au concours jusqu'à la 3° décimale y comprise.
Les résultats avec enjeux seront uniquement retenus pour l'élaboration des championnats.
Les classements des catégories sont établis au plus grand nombre de prix, en cas d'ex-aequo, le plus petit total des coefficients sera pris en considération. En cas de nouvelle égalité, le plus grand nombre de kilomètres parcourus par le pigeon sera prépondérant.
Tous les cas non prévus au présent règlement et les questions d'interprétation sont de la compétence exclusive du comité provincial.

Pour recevoir son ou ses prix, l'amateur doit être présent lors de la journée des champions du secteur 3 EPR Liège–Namur-Luxembourg qui aura lieu à Morhet (sauf certificat médical ou cas de force majeure).

ATTENTION : le comité provincial n'acceptera aucune autre festivité ou remise de prix dans la province lors du week-end de remise de prix secteur 3 EPR Liège-Namur-Luxembourg.
Fait le 15 mars 2014.
Pour le secteur 3 EPR Liège-Namur-Luxembourg,

PIERSON.N - MARISSAL J-P - FORTAIN.F

Réclamations : 15 JOURS CALENDRIER MAXIMUM APRES LA DATE DE PROCLAMATION DU CHAMPIONNAT PROVINCIAL PROVISOIRE.

BELGIAN MASTER 2014

the most famous one-loft race in Belgium

19 août 2014

Tours-Nevele

Concours final Belgian Master

Un jour de fête pour la colombophilie internationale.
Un rendez-vous que personne ne peut manquer.

Programme

10h - 12h

Visite à: Ghelamco Arena à Gand* ou
Le site de production d'aliments pour pigeons de Versele-Laga à Deinze*

12h - 15h

Diverses possibilités de restauration.
Barbecue pour le prix démocratique de **€ 15** p.p.
Une inscription à l'avance est indispensable!

15h

Arrivée probable des pigeons présentée en direct sur écran géant.

16h30

Tour de chant de **SERGIO**.

17h30

Célébration **des lauréats TOP 10**
+ vente des pigeons vainqueurs (10) ainsi que des as-pigeons (3).

18h

Remise des prix de la tombola **GRATUITE**.

* **La visite se fait uniquement depuis Nevele. Le déplacement est assuré par un autocar, que démarre du parking, à 10 h et à 11 h.**

J.H.P. DE DUIF · HERBOTS · VERSELE-LAGA

FICHE D'INSCRIPTION AU BARBECUE LORS DE LA FINALE DU BELGIAN MASTER NEVELE

Le soussigné: .....

participera à ..... (nombre de participants) au barbecue du 19 août 2014 à Nevele et fait un virement de ..... x € 15 au compte en banque 442-7635181-50 **(IBAN:** BE86 4427 6351 8150 **BIC:** KREDBEBB) en mentionnant son nom + nombre de personnes.

Les tickets pour le BBQ sont à enlever, le 19 août, au stand des tickets de boissons.

S'inscrire avant le 12 août 2014!

signature

Fiche à envoyer à Versele-Laga S.A., Kapellestraat 70, 9800 Deinze - Belgique, ou par fax au +32 9 386 85 13